

jeudi 26 avril 2001, 21h57

Les "Dix commandements" anti-tutsis diffusés fin 1990

BRUXELLES, 26 avr (AFP) - Les "Dix commandements" est un manifeste idéologique et raciste anti-tutsi que Vincent Ntezimana, professeur d'université rwandais jugé depuis le 17 avril à Bruxelles, a été accusé jeudi d'avoir diffusé en Belgique au début des années 1990. Il a été ensuite publié en décembre 1990 dans la revue extrémiste rwandaise Kangura. En voici le texte intégral:

1. Tout Muhutu doit savoir que Umututsikazi (Femme tutsie, NDLR) où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsie. Par conséquent, est traître tout Muhutu:

-qui épouse une mututsikazi;

-qui fait d'une Umututsikazi sa concubine;

-qui fait d'une Umututsikazi sa secrétaire ou sa protégée.

2. Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi (Hutu, NDLR) sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes!

3. Bahutukazi, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison.

4. Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie. Par conséquent est traître tout Muhutu:

-qui fait alliance avec les Batutsi dans ses affaires;

-qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Mututsi;

-qui prête ou emprunte de l'argent à un Mututsi;

-qui accorde aux Batutsi des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics...)

5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité doivent être confiés aux Bahutu.

6. Le secteur de l'Enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement Hutu.

7. Les Forces Armées Rwandaises doivent être exclusivement Hutu.
L'expérience de la guerre d'Octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une Mututsikazi.

8. Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié de Batutsi.

9. -Les Bahutu, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés du sort de leurs Frères Bahutu.

-Les Bahutu de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la Cause Hutu, à commencer par leurs frères bantous.

-Ils doivent constamment contrecarrer la propagande tutsie.

-Les Bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.

10. La Révolution Sociale de 1959, le Référendum de 1961, et l'idéologie Hutu doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux.

Tout Muhutu doit diffuser largement la présente idéologie. Est traître tout Muhutu qui persécutera son frère Muhutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.